

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 87 (1936)
Heft: 1

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOGRAPHIE.

Société vaudoise de sylviculture : **Agenda forestier et de l'industrie du bois pour 1936**. Editeur : R. Freudweiler-Spiro, à Lausanne. Prix : 2,75 fr.

L'*agenda forestier 1936*, publié par la Société vaudoise de sylviculture, avec la collaboration de l'Association forestière vaudoise, en est à sa 29^{me} année. Cette édition, sans apporter de notables changements aux précédentes, continue néanmoins la série de ses perfectionnements et enrichissements.

On y a groupé, en particulier, dans un seul chapitre, bien ordonné, toutes les indications relatives aux organisations ayant pour but le marché, l'utilisation et la propagande en faveur du *bois*. Dans la période de crise que nous continuons à traverser, mais qui s'avère si particulièrement dure pour les produits de la forêt, il était tout indiqué de chercher à faire connaître mieux toutes les associations suisses qui s'ingénient, et se dépensent, à lutter contre cette pitoyable situation. Et c'est ainsi que sont donnés tous renseignements utiles sur :

I. L'*Association suisse d'économie forestière* (fondée en 1920), laquelle a créé l'*Office forestier central suisse* (à Soleure). Ce dernier, à son tour, a mis sur pied certaines commissions spéciales pour l'étude de diverses questions. Ainsi : la *commission pour l'utilisation du bois de feu et les questions de chauffage*. Celle-ci, de son côté, a créé deux *offices permanents de renseignements* : l'un, pour la Suisse allemande, à Zurich; l'autre, pour la Suisse romande. Ce dernier est dirigé par M. *I. Aubert*, inspecteur forestier, à Rolle.

Ce sont enfin : une *commission technique* et une *commission commerciale*.

II. L'*Association forestière vaudoise* (créée en 1924), qui groupe les propriétaires de la plus grosse partie des forêts du canton, tant publiques que particulières, et que préside M. *Ch. Gonet*, inspecteur forestier à Nyon.

III. L'*Union suisse en faveur du bois* « *Lignum* », association qui tend à grouper tous les milieux intéressés à la production ou au travail du bois, en vue d'organiser la défense de leurs intérêts communs.

Quelques pages plus loin, ce sont des instructions, en 19 points, sous la rubrique « L'outillage forestier », sur l'affûtage correct d'une scie. Le 19^{me} et dernier conseil vous intime ceci : « Si vous avez l'occasion de suivre un cours d'affûtage, n'hésitez pas, il y aura certainement profit pour vous ! » Voilà une invitation fort aimable et qui part d'un bon naturel. Et pourtant, si la chance voulait que nous fussions mis au bénéfice d'une telle occasion, nous en voudrait-on d'hésiter à s'en saisir ?

Les indications du chapitre VIII (*bibliographie forestière*) ont été mises au point et sont aussi complètes qu'on peut le désirer, pour le cercle de lecteurs auquel s'adresse l'*Agenda*.

Nous ne pouvons que recommander chaleureusement à nos abonnés l'acquisition de cette publication si utile et bien adaptée à son but.

H. Badoux.

A. Agostini : La Milizia forestale. Anno XII. (La milice forestière, XII^{me} année.) Un rapport, grand format, de 140 pages, avec 27 illustrations hors texte, dont plusieurs en couleur, et 104 figures dans le texte. — Tipografia Cav. D. Squarci & figli, Rome. 1935-XIII.

Ce n'est point là un rapport de gestion ordinaire, d'allure administrative, sèchement rédigé et imprimé sur un papier quelconque, bourré par ailleurs de tabelles et données statistiques. Tout sauf cela ! C'est bien plutôt une œuvre d'art. Oeuvre conçue et exécutée de façon si adroite et originale que chacun s'y intéresse et est curieux d'en étudier le contenu. Tout y contribue : les plaisantes illustrations sur les sujets les plus variés, aussi bien que le texte, en gros caractères, sur un papier de luxe, et qui sait présenter les choses de façon intéressante.

En vérité, c'est là un rapport de gestion d'espèce rare, singulièrement instructif.

Il aborde tous les domaines dans lesquels s'est fait sentir, dans cette XII^{me} année du régime fasciste, l'activité de la *Milice forestière* italienne. Ils sont si nombreux qu'il ne saurait être question de les énumérer ici. Le rapport les groupe dans huit chapitres. Citons, en particulier :

1. Les fonctions et les moyens d'action de la Milice forestière.
2. Les travaux de restauration des montagnes.
3. Action préventive pour la défense de la montagne.
6. Les parcs nationaux du Gran Paradiso, des Abruzzes et du Circeo.
7. Amélioration des pâturages de montagne.

Retenons quelques données concernant le chapitre 2 — travaux de restauration en montagne — qui illustrent le mieux les beaux résultats de l'œuvre si méritoire, entreprise par la Milice forestière, pour l'amélioration des conditions forestières de l'Italie. Durant l'exercice écoulé (1934), la Milice a reboisé 12.774 ha de terres incultes, ce qui équivaut à 14 fois la moyenne pendant la période de 50 ans, antérieure à l'ère fasciste. Elle a fait des travaux en maçonnerie représentant un volume de 380.000 m³; construit ou amélioré 1078 km de routes forestières, 639 refuges, habitations de bergers, etc. Elle a employé à ces divers travaux, en moyenne, 14.000 ouvriers par jour.

Les planches en couleur et les photographies — d'une perfection artistique remarquable — reproduisent quelques exemples des travaux accomplis.

On reste émerveillé, après la lecture de cet admirable compte rendu, de l'effort prodigieux dont fait montre le peuple italien, dans le domaine si délaissé autrefois de la forêt. Ayant eu l'occasion, dans un voyage récent en Italie, de l'étudier sur place, nous y reviendrons sous peu ici.

Pour l'instant, nous félicitons l'auteur du rapport, M. *A. Agostini*, général de la Milice forestière, ainsi que ses collaborateurs, et leur adressons l'expression de notre admiration pour l'œuvre nationale qu'ils ont su accomplir.

H. Badoux.

Association forestière vaudoise. Rapport sur l'exercice 1934—1935.

Au début de cet exercice l'A. F. V. groupait l'Etat de Vaud, 198 communes et bourgeoisies et 63 propriétaires de forêts privées, soit 262 membres possédant 58.181 ha, produisant 198.961 m³ par an.

Un rapport de l'A. F. V., rédigé à la veille de l'assemblée générale du 9 novembre 1935, devait être forcément inspiré par les constatations inquiétantes provoquées par le marché si déprécié des bois.

L'A. F. V. a dû, à son tour, conseiller à ses membres d'accepter l'inévitable baisse de taxes, rendue encore plus impérieuse par le cyclone du 23 février 1935, dont les conséquences pèsent encore si lourdement sur la forêt vaudoise.

Si, avec le rédacteur de ce rapport, nous sommes d'accord pour déplorer l'ingérence exagérée des pouvoirs publics, fédéraux, qui assument des tâches économiques pour lesquelles ils ne sont ni préparés, ni compétents, nous estimons, d'autre part, que sa suggestion de fermer complètement la frontière à tous les produits ligneux que produit la forêt suisse, est, à l'heure actuelle, irréalisable. Qu'on songe aux exigences et à la pression qu'exercent sur le gouvernement fédéral les industriels du bois, aux dispositions des traités de commerce qui tiennent compte des possibilités d'échange, de compensation et d'exportation des produits manufacturés de l'industrie suisse. Aucune illusion ne peut être entretenue de ce côté-là.

Il est naturel que la crise intense, qui affecte le négoce des bois, ait développé le service contentieux de l'A. F. V., à tel point que les comptes soldent par un déficit de 15.528 fr., couvert par un prélèvement sur le fonds de garantie.

En lisant ce rapport, on ne peut qu'être favorablement impressionné par sa conclusion, faisant allusion aux relations qui se sont enfin établies, au cours des derniers mois de crise, entre la direction de l'A. F. V. et les chefs de la corporation vaudoise des propriétaires de scieries. On constate, avec satisfaction, que les difficultés rapprochent les hommes et spécialement les producteurs et les consommateurs du bois.

Les sylviculteurs vaudois, une fois de plus, reconnaîtront que si l'A. F. V. n'existait pas, il faudrait la fonder sans retard, car que deviendraient ses adhérents laissés à eux-mêmes ? Cette « économie dirigée » et si bien dirigée, mais en pleine liberté — *et surtout sans subsides* — leur est plus indispensable que jamais.

Aug. Barbey.

Sommaire du N° 12

de la « Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen » ; Redaktor: Herr Professor Dr. H. Knuchel

Aufsätze: Beobachtungen über Schlangenfichten. — Ergebnisse von laufenden Zuwachsberechnungen im schlagweisen Wald. — **Mitteilungen:** † Prof. Gustave Huffel. — Jahresversammlung der Association forestière vaudoise. — Wächter am Rhonestrand. — **Forstliche Nachrichten:** Bund: Eidgen. Technische Hochschule. — Kantone: Solothurn, Uri. — **Bücheranzeigen:** Kunstführer der Schweiz. — Lawinen. — Der Hausbock (*Hylotrupes bajulus* L.). — Der bulgarische Wald. — Untersuchungen über das exzentrische Dickenwachstum der Nadelholzstämmen. — Nützlinge in Garten, Feld und Wald. — Meddelanden från Statens Skogsförsöksanstalt. — La Milizia Forestale Anno XII. — Artificial Pruning in Coniferous plantations.